

Section 0. Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP)

Autorité contractante : SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN (SONEB)

Section 0. Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP)

Avis n°: 014 /23/SONEB/DG/CCMP/PRMP/DDPE/S_PRMP

Objet : Travaux d'aménagement de la berge de la rivière Tiatiko dans le cadre du projet FASEP Innovation verte

Référence de la DRP : T_DDPE_71479

BON A LANCER

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au plan de passation des marchés publics de la SONEB publié sur le portail web des marchés le 03 février 2023.
2. La Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) a obtenu des fonds de SUEZ INTERNATIONAL, société par actions simplifiée de droit français afin de financer le projet FASEP Innovation Verte-Adduction Eau Potable solarisée à Natitingou, et a l'intention d'effectuer sur fonds propres, des paiements au titre du Marché relatif aux **Travaux d'aménagement de la berge de la rivière Tiatiko dans le cadre du projet FASEP Innovation verte.**
3. La SONEB sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Travaux d'aménagement de la berge de la rivière Tiatiko dans le cadre du projet FASEP Innovation verte.** Lesdits travaux seront réalisés en un lot unique.

Les offres variantes ne sont pas autorisées.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

➤ *Exigences Techniques*

- Etre une entreprise spécialisée dans la construction d'ouvrages d'alimentation en eau potable (AEP) en milieu urbain ou d'aménagement de retenue d'eau/barrage ;
- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au moins deux (02) marchés au cours des cinq dernières années (2018 à 2022) et de l'année en cours qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés avec une valeur hors taxes minimum de trente millions (30.000.000) de Francs CFA chacun et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans les chapitres 2 et 3 de la Section III.

Section I : Instructions aux Candidats

- Pour les marchés référencés ci-dessus ou pour d'autres marchés exécutés pendant la période stipulée au paragraphe 4.2 ci-dessus, avoir au moins une expérience dans le domaine de l'aménagement des berges de cours d'eau ou de barrage.
- Moyens Humains : disposer du personnel indispensable à l'exécution du marché, notamment :
 - (i) un Directeur des travaux ayant au moins dix (10) ans d'expérience et ayant réalisé au moins deux (02) projets d'infrastructures d'envergure comparable ;
 - (ii) un Conducteur de travaux de génie civil et d'hydrauliques ayant réalisé au moins deux (02) projets d'infrastructure hydraulique ou d'aménagement de berges ;
 - (iii) un Conducteur de travaux électromécaniques ayant réalisé au moins deux (02) projets de fourniture et pose d'équipements électromécaniques et électriques de stations de traitement d'eau / stations de pompage d'eau ;
 - (iv) un Conducteur de travaux topographiques ayant réalisé au moins deux (02) projets d'infrastructure hydraulique ou d'aménagement de berges pour retenue d'eau ;
 - (v) un Expert environnementaliste ayant réalisé un (01) projet de suivi environnemental et social des travaux d'alimentation en eau potable.
- Moyens Matériels : disposer du matériel nécessaire à la bonne exécution du marché, notamment :
 - (i) un (01) véhicule de liaison pick-up 4x4 ;
 - (ii) un (01) camion grue,
 - (iii) un (01) camion benne d'au moins 12 m³
 - (iv) une (01) pelle mécanique
 - (v) un (01) compacteur à la plaque vibrante plus un (01) vibreur
 - (vi) un (01) Compresseur
 - (vii) une (01) bétonnière
 - (viii) un (01) groupe électrogène de 10-16 KVA,
 - (ix) matériel de topographie (station totale ou niveau + théodolite, trépieds, mires) ou kit d'accessoires topographiques
 - (x) une (01) barque motorisée ;
 - (xi) outil de rabattement de nappe.

Le candidat doit joindre à son offre le curriculum vitae détaillé et le diplôme de chaque membre de son personnel.

➤ Exigences d'ordre financier :

- Avoir un minimum de chiffres d'affaires moyen annuel des trois (03) dernières années 2020, 2021 et 2022 égal au moins à soixante-quinze (75.000.000) de Francs CFA, justifié par les états financiers certifiés.
- Besoins en financement du marché justifié par une attestation de capacité financière délivrée par une banque agréée d'un montant minimum de quinze

Section I : Instructions aux Candidats

millions (15.000.000) francs CFA (avoirs liquides, fonds propres, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle).

- Besoins en financement pour les autres marchés en cours : Le Soumissionnaire doit démontrer, à la satisfaction du Maître de l'Ouvrage qu'il dispose de moyens financiers lui permettant de satisfaire les besoins en trésorerie des travaux en cours dans le cadre de marchés déjà engagés en produisant une attestation de capacité financière délivrée par une banque agréée. *Le besoin en trésorerie est déterminé en divisant le montant estimé des travaux restants des marchés en cours par le délai d'exécution restant pour achever lesdits travaux (en mois) multiplié par 2.*

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➤ Exigences Techniques

BON A LANCER

- Etre une entreprise spécialisée dans la construction d'ouvrages d'alimentation en eau potable (AEP) en milieu urbain ou d'aménagement de retenue d'eau/barrage ;
- Moyens Humains : disposer d'un personnel d'encadrement technique expérimenté à affecter à l'exécution du marché, constitué de :
 - (i) Un Directeur des travaux : doit avoir une expérience globale de quinze (15) ans et ayant réalisé au moins trois (03) projets d'infrastructures d'envergure comparable ;
 - (ii) un Conducteur de travaux de génie civil et d'hydrauliques ayant réalisé au moins trois (03) projets d'infrastructure hydraulique ou d'aménagement de berges ;
 - (iii) un Conducteur de travaux électromécaniques ayant réalisé au moins trois (03) projets de fourniture et pose d'équipements électromécaniques et électriques de stations de traitement d'eau / stations de pompage d'eau ;
 - (iv) un Conducteur de travaux topographiques ayant réalisé au moins trois (03) projets d'infrastructure hydraulique ou d'aménagement de berges pour retenue d'eau ;
 - (v) un Expert environnementaliste ayant réalisé deux (02) projets de suivi environnemental et social des travaux d'alimentation en eau potable.
- Moyens Matériels : Le soumissionnaire doit établir qu'il dispose du matériel nécessaire à la bonne exécution du marché, notamment :
 - (i) un (01) véhicule de liaison pick-up 4x4 ;
 - (ii) un (01) camion grue,
 - (iii) un (01) camion benne d'au moins 12 m³
 - (iv) une (01) pelle mécanique
 - (v) un (01) compacteur à la plaque vibrante plus un (01) vibreur
 - (vi) un (01) Compresseur
 - (vii) une (01) bétonnière

Section I : Instructions aux Candidats

- (viii) un (01) groupe électrogène de 10-16 KVA,
- (ix) matériel de topographie (station totale ou niveau + théodolite, trépieds, mires) ou kit d'accessoires topographiques
- (x) une (01) barque motorisée ;
- (xi) outil de rabattement de nappe.

➤ Exigences d'ordre financier :

- La preuve de l'assurance des risques professionnels (**responsabilité civile professionnelle**) d'un montant minimum de cinquante-cinq millions (55 000 000) de Francs CFA. Elle doit couvrir le délai de validité des offres ;
- Besoins en financement du marché justifié par une attestation de capacité financière délivrée par une banque agréée d'un montant minimum de quinze millions (15.000.000) francs CFA (avoirs liquides, fonds propres, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle).
- Besoins en financement pour les autres marchés en cours : Le Soumissionnaire doit démontrer, à la satisfaction du Maître de l'Ouvrage qu'il dispose de moyens financiers lui permettant de satisfaire les besoins en trésorerie des travaux en cours dans le cadre de marchés déjà engagés en produisant une attestation de capacité financière délivrée par une banque agréée. ***Le besoin en trésorerie est déterminé en divisant le montant estimé des travaux restants des marchés en cours par le délai d'exécution restant pour achever lesdits travaux (en mois) multiplié par 2.***

Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution des travaux est de cinq (05) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrer les travaux.

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB*, courriel : *prmp@soneb.bj* et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au *secrétariat de la PRMP* à l'adresse mentionnée ci-après : *1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau N°113-bis, Cotonou, Tél : (229) 21 31 22 72 de 8h à 12h30 et 14h à 17h30 heure locale (GMT+1) ou consulter le site internet www.soneb.bj.*

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement une copie de la Demande de Renseignements et de Prix à l'adresse mentionnée ci-après : *1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113-bis, à compter du..... 10.2.MAT.2023.....* La

Section I : Instructions aux Candidats

Demande de renseignements et de prix en version papier sera immédiatement remis aux candidats sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par courrier. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation. Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF et avec le DQE sous format Excel, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la PRMP : 1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau N°113-bis, au plus tard le 11 6 MAI 2023 à 09 heures 30 minutes, heure locale (GMT+1).* ". **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

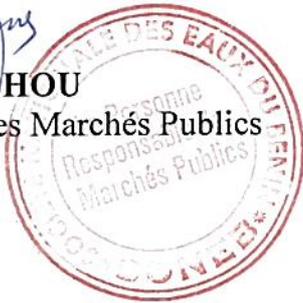
10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : *Direction Générale de la SONEB, 3^{ème} étage Salle de conférence Bureau N°311, le 11 6 MAI 2023 à 10 heures.*

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de cinq cent mille (500.000) FCFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de 30 jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou, le 12 6 AVR 2023


Hugues MEHOU
Personne Responsable des Marchés Publics



¹ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site de l'ARMP : www.armp.bj